

V. Tardivon
Instituteur

Monographie

de la commune

d'ASNOIS

(Nièvre)

1904

- 1^{re} - *Physionomie générale. Position, limites. Latitude, longitude, altitude.*
- 2^{re} *Relief du sol.*
- 3^{re} *Constitution géologique, (Carte).*
- 4^{re} *Hydrographie: (Rivières, ruisseaux, étangs, &)*
- 5^{re} *Faune; flore*
- 6^{re} *Climat et météorologie: (Pluies, brouillards, neige, orages, inondations, salubrité, etc.)*
- 7^{re} *Curiosités naturelles, châteaux, églises, &.*
- 8^{re} *Carte générale.*

1^{re} - *Physionomie générale. Position, limites. Latitude, longitude, altitude.*

La commune d'Asnois est assise sur un plateau aux pentes sensiblement inclinées vers l'est. Ce plateau s'accuse surtout à la partie septentrionale, en une plaine fertile, brusquement interrompue sur les bords du Canal du Nivernais, par des pentes assez rapides, jadis entièrement couvertes de vignobles estimés.

Vers le sud, le sol s'incline plus uniformément vers les bords de l'Yonne, en pentes plus douces,

creusées parfois de légers ^{vallées} thalwegs sans importance. À l'ouest, se dresse le ^{massif} calcaire de Sarmantol, qui abrite des vents froids du nord une vaste plaine de terres labourées, les Cremlas.

Au premier coup d'œil, on devine un pays de culture et peu propre aux pâturages. En effet, les sources n'existent qu'à la partie inférieure du pays le plateau n'est arrosé que par les eaux du ciel, qui rapidement disparaissent par infiltration dans le sol.

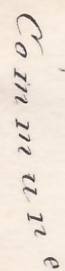
Dans le ^{vallon} thalweg de St. Loup, et dans celui du Bourg, commencent les herbages qui couvrent toute la vallée de l'Yonne, assez large au sud, mais plus étroite au nord.

Les vignobles couvraient les pentes les mieux exposées, les coteaux de Sarmantol, la Côte-sur-Yonne, le Clou, etc. Malheureusement le phylloxéra est passé sur Arnois, comme partout, et jusqu'à présent, il n'a respecté que les vignes du Clou, celles des Vallées et celles du Château. Sarmantol a été le plus éprouvé là où, il y a dix ans à peine, mûrissaient les délicieux pineaux fins, l'on n'aperçoit plus que des friches abandonnées, où quelques cep, échappés au fléau, végètent misérablement, cherchant encore à s'accrocher aux buissons qui les étouffent.

Ajoutons à ce tableau de la nature anésienne les grands travaux que l'homme y a faits dans l'intérêt général.

À l'est, le Canal du Nivernais côtoie

de la
Commune



Echelle de $\frac{1}{20000}$

les eaux sinueuses de l'Yonne et contraste avec elle par la régularité de son cours, ses courbes savantes et ses eaux calmes, interrompues seulement par une écluse, celle de Brèves.

Au sud, la voie ferrée de Clamecy à Cercy-la-Cour, se profile en contours et en pentes fortement accentués, avec une longue tranchée, profonde de 11 m., creusée dans les Cremlas, et un remblai de de hauteur, près de l'église.

Le Bourg d'Asnois, situé au centre de la Commune, est bâti sur une pente assez rapide et à la naissance d'un thalweg dont les eaux descendent vers l'Yonne.

Aucun édifice important ne le révèle au loin, seul, un antique manoir féodal, reconstruit au XVII^e siècle et aujourd'hui sans caractère, domine la vallée de l'Yonne. Mais ce qui frappe tout de suite le visiteur c'est l'uniformité avec laquelle les maisons du village sont groupées. Presque toutes ont leur pignon sur la « Grande Rue », ancienne voie romaine dont nous parlerons plus loin. Ce caractère semble particulier à Asnois et indiquerait pour cette localité, une origine gallo-romaine.

Les maisons sont généralement anciennes, beaucoup trop encore n'ont qu'un toit de chaume malgré les terribles incendies qui ont dévasté le pays à maintes reprises, laissant de tristes débris épars à travers le village.

Quelques-unes de ces maisons méritent une

H
mention particulière : nous y reviendrons.

L'église paroissiale de St-Loup est assez éloignée au sud du Bourg. Elle est située au centre d'une vallée, entre la côte du Clou, couverte de vignes et un talus de la ligne de chemin de fer.

Son isolement produit dans l'âme une impression pénible d'abandon, que la verdure des prairies environnantes ne saurait dissiper. Le cimetière silencieux qui entoure l'édifice, ajoute encore à la tristesse de ces lieux abandonnés.

La vue de ces tombes éloignées de toute habitation, vous inspire je ne sais quel sentiment pénible qui étreint le cœur. Autrefois on ne se séparait jamais trop de ses défunts, qui dormaient à l'ombre du clocher, point central de la bourgade ; aujourd'hui, sous le prétexte, très légitime d'ailleurs, de précautions hygiéniques, on relègue loin des maisons ces chers morts tant pleurés et pourtant si vite oubliés !

Cel est l'aspect de ce petit pays d'Asnois qui, après avoir connu les grandeurs, il y a dix-huit siècles, est tombé peu à peu dans l'oubli. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un tout petit coin de notre Nivernais égaré sur les bords de l'antique Icauna, dernière épave du monde romain.

Le Bourg d'Asnois est situé par $47^{\circ} 24'$ de latitude nord et à $0^{\circ} 15' 30''$ de longitude orientale, par rapport au méridien de Paris.

L'altitude la plus élevée de son territoire est le sommet de Sarmantol, à 305 m. au-dessus du

niveau de la mer, et la plus basse, au Pont de Brèves est de 155 m. ; d'où une différence de 150 mètres.

La « butte » de Sarmontol étant une exception, ne peut servir à établir l'altitude moyenne. La gare d'Asnois, dans la plaine des Tremblas, étant à 216 m. 20, et l'écluse de Brèves, à 163 m. 80, la moyenne générale pour le pays se trouve être de 190 m. au-dessus du niveau des mers.

Le Bourg d'Asnois est à 4 kilomètres 2 du nord de la ville de Cannay, son chef-lieu de canton, à 10 kilomètres de Clamecy, à 70 kilomètres de Nevers et à 241 kilomètres de Paris.

Le territoire de cette commune est peu étendu, il ne comprend que 569 hectares. Du côté de l'est, il a une limite naturelle, l'Yonne, qui le sépare des communes de Brèves et de Metz-le-Comte ; par tout ailleurs ses limites sont conventionnelles.

Pour le séparer, au nord, de la commune de Villiers-sur-Yonne, il a le rebord septentrional du sommet de Sarmontol, de ce sommet à la Rue du Buisson Neuf, une ligne conventionnelle qui traverse les vignes des Vaudins et les champs des Cailloux, puis la Rue du Buisson Neuf et une partie de la route d'Asnois à Brèves.

Au sud et à l'ouest, elle est séparée de la commune d'Amazy par une ligne conventionnelle, partant de la rivière d'Yonne dans les Prés du Cul de Sac, pour aboutir au carrefour formé par la Rue de Corbigny et celle des Corvées, par cette dernière

6

rue et celle de Chevannes à Bidon; puis de la Croix de Bidon, par une ligne conventionnelle traversant la plaine des Cremlas pour aboutir au sommet de Sarmantol, côté ouest.

2° — Relief du sol et panorama de Sarmantol.

Si l'on considère le peu d'étendue de la commune d'Asnois et la différence de niveau de ses deux points extrêmes d'altitude, on est tenté d'avouer que son sol est accidenté. Cependant cette inégalité est plus apparente que réelle.

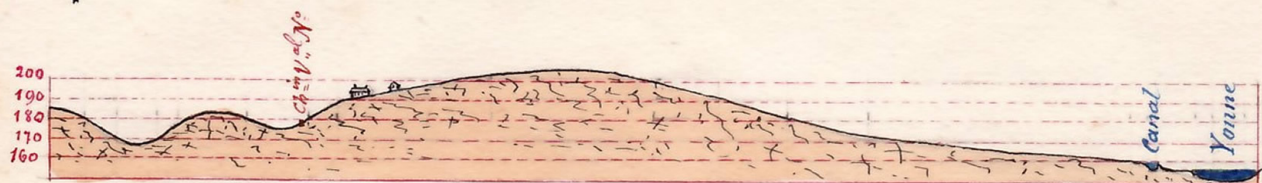
La « butte » de Sarmantol, qui est le relief le plus élevé, ne comprend qu'une étendue de cinquante hectares environ; la vallée de l'Yonne qui forme la partie la plus basse de la commune, n'en comprend guère plus de soixante hectares.

Le reste du territoire, environ 450 hectares présente peu d'accidents; c'est une plaine uniforme avec quelques thalwegs sans importance.

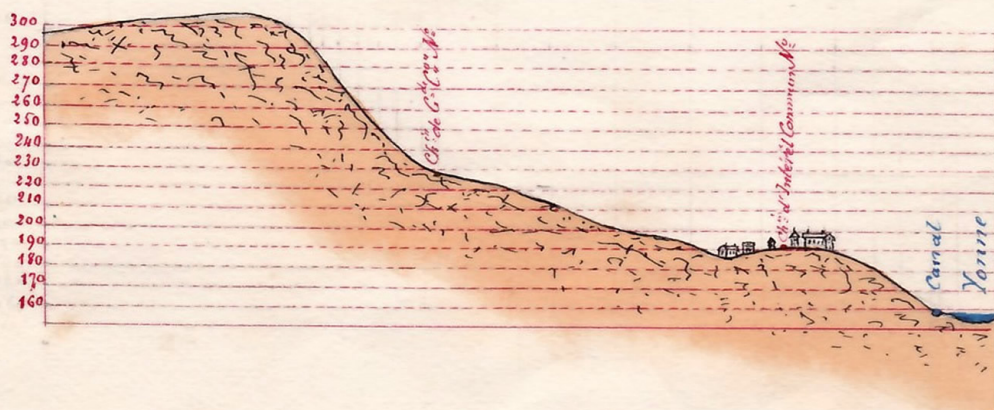
Du vieux château jusqu'à la Rue de la Gravière le sol est brusquement incliné vers l'est, au lieu de s'abaisser insensiblement comme au sud.

Le massif de Sarmantol, élevé de 305 m au dessus de la mer, et de 145 m, environ au dessus de l'Yonne, se dresse à un kilomètre environ à l'ouest du Bourg d'Asnois. C'est une montagne calcaire isolée, analogue à celles qui s'échelonnent

Relief du sol.



Coupe de la commune d'Asnois, suivant *CD*. (Carte, p. 2^{ème})



Coupe de la commune d'Asnois, suivant *AB*. (Carte, p. 2^{ème})

Echelle des longueurs

$\frac{1}{20000}$

id hauteurs

$\frac{1}{4000}$

depuis Pouques-Formes jusqu'à Clamecy.

Les pentes, assez rapides déjà au sud, deviennent presque abruptes à l'est et surtout au nord, où elles présentent une inclinaison très prononcée, pour s'éteindre doucement à l'ouest vers le village de Saligny.

Son sommet forme un plateau boisé, en partie compris sur la Commune d'Arnois.

Les pentes étaient, depuis un temps immémorial, couvertes de vignobles qui fournissaient un vin rouge fort estimé dans la contrée. Depuis l'apparition du phylloxera, ils ont fait place à des friches, à des chaumes incultes, où végètent encore quelques buissons de genévriers ou de cerisiers sauvages.

Cependant, on commence à reprendre un peu d'espoir et on reconstitue les vignobles détruits. Espérons que les coteaux de Sarmementol revêtiront bientôt leur charmante parure d'antan, et que, fidèles à leur nom et à leur origine, ils produiront encore de ces vins clairs et limpides, qui égayaient nos pères et leur donnaient, avec la santé, cette honnête aisance que rêvent tous nos braves paysans.

Ne quittons pas ce sommet, un peu trop dénudé peut-être, sans jeter un regard sur l'horizon immense qui se déroule devant nous. Le tableau est véritablement enchanteur.

Nous sommes au mois de juin; la nature étale à nos yeux toutes ses splendeurs. Il est quatre heures du soir. Le ciel est sans nuages; aucune vapeur ne

8

trouble l'air; les plus lointains horizons apparaissent nettement à nos regards.

On voudrait décrire cette ^{tableau} scène admirable, et l'on ne trouve pas d'expression pour rendre la variété infinie des tons et des couleurs, et dire la multitude des villages semés à travers la verdure des prairies ou des grands bois.

Forêts, pâturages, vignobles, bourgs et hameaux, tout cela encadré dans un horizon sans fin, émeut l'âme la plus insensible aux beautés de la nature.

Ici, ce sont des terres, ^{bien cultivées} parsemées de noyers au feuillage sombre, qui, dans quelques semaines, avec leurs récoltes variées, formeront comme une vaste mosaïque vivante; là, des pâturages où se dessinent comme autant de points blancs, les animaux de cette belle race nivernaise, aujourd'hui sans rival.

Plus loin, c'est un village entier qui s'étale sur le flanc d'un coteau ou bien au fond d'une vallée, c'est encore un clocher qui, derrière un rideau de peupliers, révèle un bourg inaperçu; c'est une route qui se déroule, sinueuse ou droite, jusqu'au tournant d'un coteau; c'est enfin un panache de blanche vapeur qui, sur ce fond de verdure, apparaît dans le lointain et sillonne rapidement la vallée, emportant les riches produits de cette ^{belle} riche contrée.

Tournons les yeux vers le nord. La vue est bornée par les plateaux boisés du Parloir, du Fourneau, du Grand Maulay, qui cependant, par quelques échappées, laissent entrevoir les campagnes de la

(qui = noyers)

x elles sont plantées
de noyers de 30 ans
au début

Bourgogne. Au fond de la vallée de l. Yonne, au dernier plan, on aperçoit les environs de Druyes et plus près, les hauteurs de Clamecy, ainsi que la pointe du clocher d'Armes, à demi caché par le sommet de Montmartin.

En remontant vers l'est, voici le Bourg de Dornecy; et plus près, le hameau de Sur-Yonne et le village de Villiers, plus haut encore c'est Brèves, avec son vieux château ruiné; puis, derrière un bouquet de peupliers, Sardy-les-Forges, au-dessus duquel serpentent, dans la sombre verdure des bois, les routes qui se dirigent vers Vézelay. C'est enfin le Bourg de La Maison-Dieu.

Tous ces villages sont dominés, au nord, par des plateaux boisés d'une "horizontalité" qui semble parfaite.

Rapprochons nos regards du pied de la montagne, et bien en face, à un kilomètre à peine de nous, s'étale le petit Bourg d'Asnois, avec ses toits rouges ou bleus, et son vieux château, à demi caché par les tilleuls ou les sapins.

Au second plan, se dresse la butte de Metz-le-Comte, qui voile sa vieille église derrière un massif d'arbres antiques, et se termine à droite et à gauche, par deux éperons dénudés par le ravinement des eaux pluviales. Au-delà on aperçoit la butte de St. Aubin les-Chaumes avec son clocher, et les sommets boisés de Bazoches-du-Morvan, et plus loin ^{à l'horizon, au dernier plan,} les hauteurs de Marigny.

l'Eglise.

A droite nous voyons le Bois de Beurchault derrière lequel se dissimule la chapelle de Montsabat et l'ancien oppidum de Montvigne, sur les limites du granit morvandean, puis le village de Saisy avec son clocher.

Voici encore, dans un plan plus rapproché, le village de Champagne, et plus loin, la belle église de Lormes, dont la blancheur tranche sur le fond ^{vert} grisâtre des forêts morvandelles.

Un peu à droite, et plus près de nous, c'est le hameau du Chemin.

Le paysage prend alors plus d'ampleur; les distances s'allongent devant nos regards pour se perdre aux dernières limites du Morvan.

Nous voyons encore Flez-Cuzy, Moissy-Moulinot, dominés par l'observatoire de Cuzy (Cervon), et au dernier plan, le sommet du Banquet, qui rappelle une de nos gloires nivernaises, le célèbre Dupin; Monceaux-le-Comte, Cervon et à l'horizon, la montagne de Château-Chinon.

Voici enfin S^t Didier, Sauvigny, Epiry et, dans une étroite échappée, la « Vieille Montagne » de S^t Honoré, à plus de 60 kilomètres!

A ce moment, les distances se rapprochent subitement et nous n'apercevons plus que Chevannes, Cannay et Amazy.

A l'ouest, l'horizon est plus borné encore; il se ferme à quelques kilomètres seulement, par les bois

de Saint-Germain, et de ce côté nous en
voyons que deux petits bateaux d'Amazy, ceux
de Saligny et de Bidon.

3^e - Constitution géologique

La vallée de l'Yonne et le fond des prairies de St. Loup sont formés d'alluvions modernes.

Presque tout le reste du territoire appartient au système médiojurassique (L'apparent), l'oolithe des auteurs.

La série liasique y est à peine représentée par une couche d'argile bleuâtre, sur laquelle reposent les premières roches du bajocien.

1^{re} Alluvions modernes. - Les prairies qui occupent le fond du val de l'Yonne reposent sur des alluvions modernes provenant des apports de la rivière et surtout des terres entraînées des hauteurs voisines par le ravinement des eaux pluviales.

Leur profondeur est variable. Dans les prés du Cul de Sac, elles ont une épaisseur considérable. Il existe notamment, dans le pré appartenant à M. Honoré Cambour, dit "Pré du Crot de St. Loup", un marais sans fond, où quelquefois les animaux s'enlèvent sans pouvoir se retirer. De plus la rivière est très profonde en ces parages. Le fond se relève en approchant de l'« Ile du Moulin », se maintient quelque temps encore au même niveau, pour retomber, à la première courbe de la rivière en aval du Moulin, où il présente une forte dépression. Les alluvions reprennent alors une grande épaisseur qu'elles conservent jusqu'au Pont de Brèves, où cependant le lit de l'Yonne se relève pour former quelques îlots de verdure.

Ces alluvions se composent généralement de

Lits de graviers et de terres sablonneuses superposés.

Le sol supérieur est formé d'une terre fine, noirâtre, où domine le sable, et où l'on remarque beaucoup d'humus provenant de débris végétaux.

Les alluvions des thalweg de S.^t Loup sont beaucoup moins profondes. On n'y retrouve plus le sable ni le gravier de la vallée d'Yonne. Elles forment un sol argilo-calcaire très favorable à la végétation des graminées.

2.^o. — Lias supérieur. — Les alluvions du val d'Yonne, et une partie de celles de S.^t Loup, reposent sur le lias supérieur, le «toarcien», qui émerge au-dessous des Corvées parait encore au-dessous des vignes du «Clos de S.^t Loup», dans la pièce du «Poirier Thomas» et les Prés de la «Fontaine». Il se montre encore au bas des vignes de la «Côte-sur-Yonne» et de la «Gravière», pour disparaître avant d'arriver à l'écluse de Brèves.

Cet étage, comme les couches supérieures, présente une légère inclinaison de l'ouest à l'est, et du sud au nord. Aussi n'est-il pas étonnant de voir sourdre de nombreuses sources du côté de l'Yonne. Les eaux du ciel, tombant sur le plateau traversent facilement l'étage «bajocien», composé de roches cavernueuses, et sont arrêtées par les argiles du lias «toarcien». La double inclinaison des terres les porte soit à l'est, du côté de l'Yonne, soit au nord, vers Brèves ou Villiers. On cite même une source située dans ce dernier village dont l'eau, au dire des habitants, vient des «Tremblas» en

en passant sous la butte de "Tormentol" !
 L'inclinaison d'ailleurs s'y prête,
 et si l'on considère que ce sommet repose sur
 le calcaire à entroques de l'oolithe, qui, par
 ses nombreuses fissures, laisse filtrer les eaux
 de la plaine des "Eremblas", il n'y a là rien
 d'in vraisemblable.

Je n'ai pu rencontrer les fossiles caractéristiques
 du lias supérieur; partout, il est recouvert de piâturages
 qui en rendent la fouille difficile.

3^e Oolithe inférieure. - Bajocien. - Avec le toarcién
 disparaît l'important système de lias, avec le bajocién
 commence le Médiogéjurassique de Lapparent, ou l'Oolithe des auteurs
 qui appartient, lui aussi, à la grande époque juras-
 sique.

L'épaisseur du bajocién n'est pas considérable; elle
 comprend quelques bancs de calcaire grossier jaunâtre,
 dont quelques-uns sont perforés de milliers de trous, le
 tout formant un ensemble épais de vingt mètres à peu

Cette pierre, dite calcaire à entroques, ne s'utilise guère
 comme pierre de taille; on s'en sert plutôt comme moëlle
 dans les constructions. Sa dureté est très grande; on en
 fait des assises de fondations.

Dans la petite carrière qui se trouve près du canal,
 rive gauche, entre les bornes 101.6 et 101.7, on voit très
 distinctement le calcaire à entroques assis sur les marnes
 du lias supérieur. J'y ai trouvé, entre autres fossiles, la
 "Grigonia costata".

Dans une seconde carrière, située dans le Boignon, près

de la voie ferrée, l'on distingue parfaitement le banc supérieur du bajocien, et l'assise inférieure du bathonien.

Dans ce banc, où se dessine une légère couche ferrugineuse, on remarque "*Morphoceras pseudo anceps*", de l'oolithe de Vandenesse.

Dans la partie moyenne, "vigne de la Fontaine", j'ai rencontré "*Coloceras subcoronatum*", l'"*Ammonites Humphriesianus*" des auteurs.

Les terres reposant sur le bajocien sont d'excellente qualité.

4°. - Le Bathonien. - Le Bathonien, second étage de l'oolithe inférieure, est, à Asnois, beaucoup plus puissant que le précédent; il mesure au moins cent mètres d'épaisseur.

La ligne de contact avec le bajocien commence au "Pâtis de Chevannes", se dirige vers le Pont du Chemin de fer, traverse la tranchée au dessous de ce pont, où elle s'aperçoit bien, redescend vers les "Vallées", les "Vignes du Clou", les "Crys", les "Petits Champs", traverse le "Bourg", au-dessus de la place, pénètre dans les "Grandes Chênevrières", revient au nord du "Vieux Château", suit le haut de la "Côte-sur-Yonne" et de la "Gravière", pour se terminer au-dessus de "Bois".

A sa base on trouve des calcaires lamellaires appelés parfois "laves", peu fossilifères, très visibles dans la tranchée du chemin de fer.

Au-dessus viennent des terrains marneux où l'on retrouve l'"*Ostrea acuminata*", avec des roches calcaires d'un blanc jaunâtre, visibles dans la petite tranchée de la route d'Intérêt commun N° 43, aux "Boudrayes".

Ce calcaire marneux peut avoir une vingtaine de mètres d'épaisseur. On y trouve en abondance « *Pinna* „ampla„ et « *Pholadomya Vezelayi*.. » Au-dessus viennent encore des calcaires de couleur plus claire, surmontés eux-mêmes de calcaires feuilletés où je n'ai pu trouver aucun fossile.

La plaine des „Tremblas„ repose sur la partie inférieure du bathonien. Les eaux qu'elle reçoit ne coulent pas, elles pénètrent dans le sol par infiltration. Elles ne ruissellent que pendant l'hiver, ou quand les pluies sont abondantes et prolongées; elles forment alors le „Ruisseau d'Andryes„.

Au-dessus du dernier banc de calcaire feuilleté où commence à végéter la forêt de Sarmantol, s'étend le „limon argileux„ qui recouvre tout le plateau.

L'étage bathonien comprend peu de terrains fertiles. Seuls, les „Chênevières„ sont réellement de bonne qualité, mais pour cause. Les „Bailloux„, les „St^e Christine„, les „Goudrayes„, les „Tremblas„, sont, en partie, de moyenne qualité.

Les „Mogue-Barry„, les „Baillefers„, et les „Madues„, sont des sols très inférieurs.

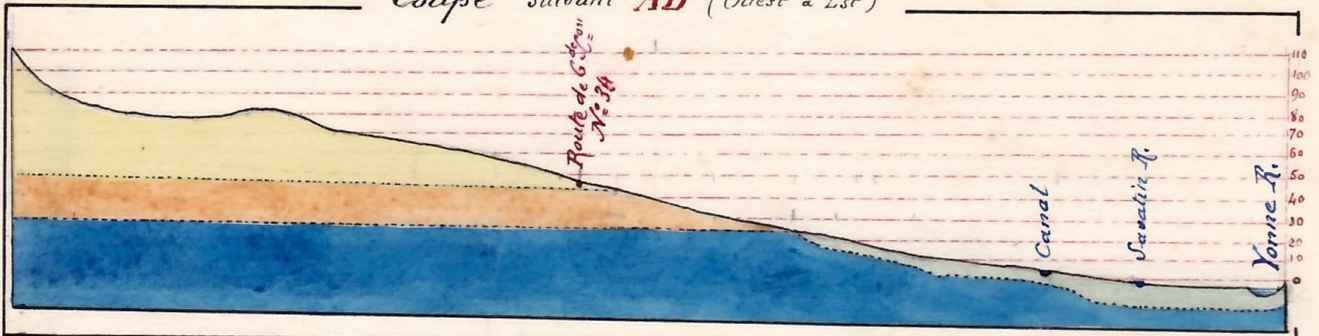
5^e - Limon argileux. - Les terrains qui occupent le sommet de Sarmantol paraissent être de la nature des alluvions mais ce seraient des alluvions anciennes et de peu d'épaisseur, dont l'origine est bien difficile à définir.

Elles reposent sur un banc de roches feuilletées qui, à Annois, couronnent le système bathonien.

Ce limon se compose, à sa surface, d'un terrain ocreux avec fragments de quartz, varié de couleur.

Carte géologique d'ASNOIS

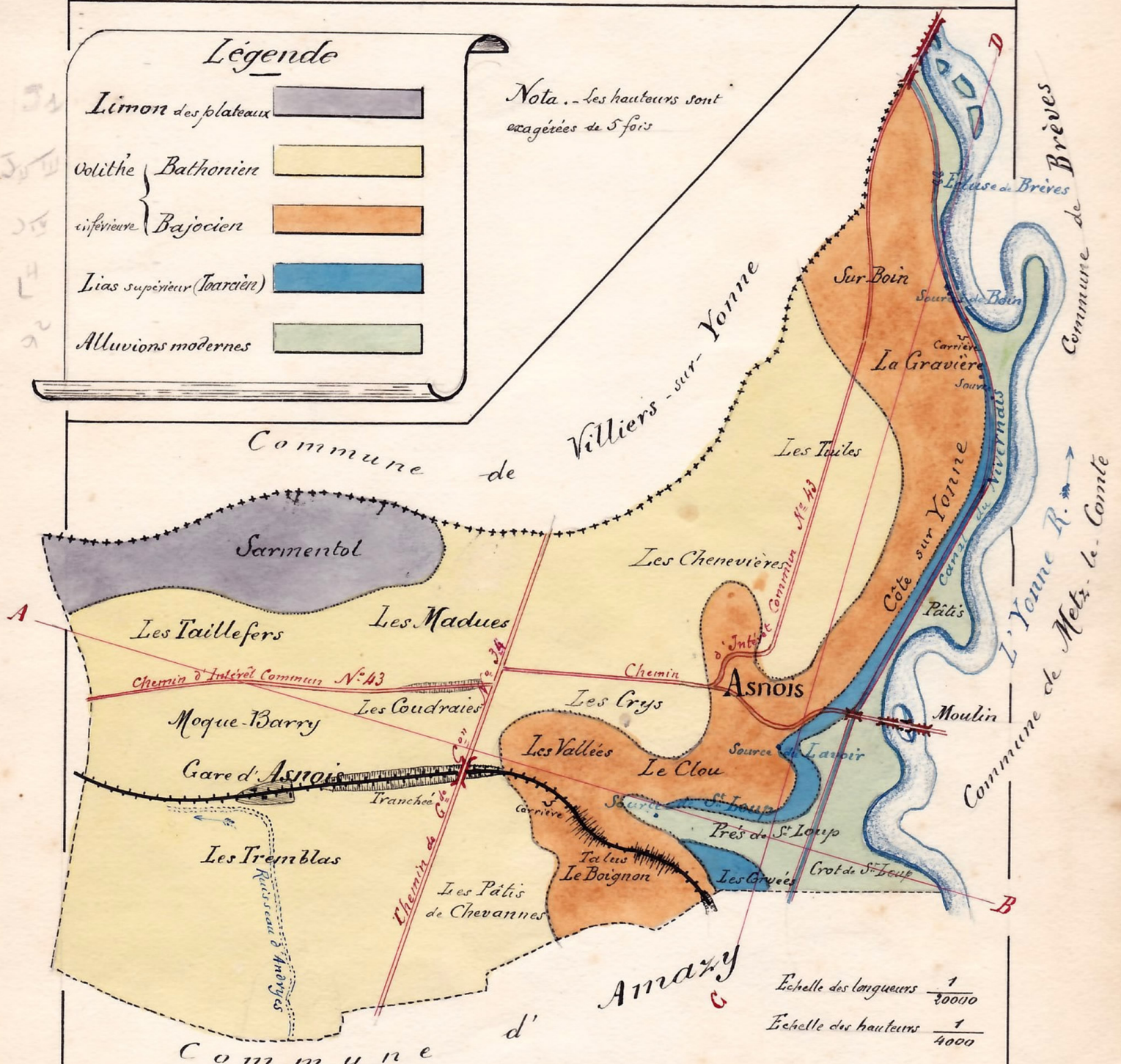
Coupe suivant **AB** (Ouest à Est)



Légende

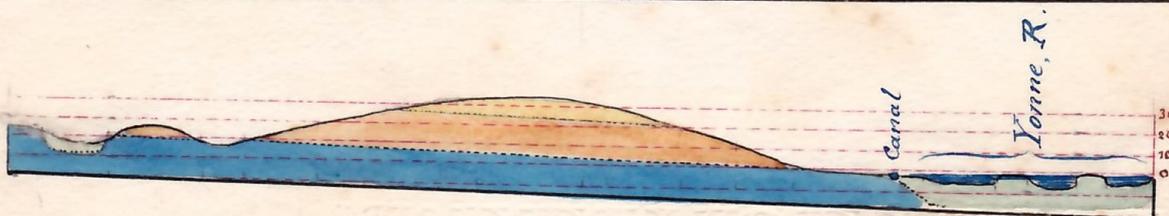
Limon des plateaux	
Volithe } Bathonien	
inférieure } Bajocien	
Lias supérieur (Toarcien)	
Alluvions modernes	

Nota. - Les hauteurs sont exagérées de 5 fois



Echelle des longueurs $\frac{1}{20000}$
Echelle des hauteurs $\frac{1}{4000}$

Coupe suivant **CD** (Sud au Nord)



mêlés à quelques grains de minéral de fer.

À l'extrême sommet, l'on rencontre, épars dans la forêt, des silex plus ou moins gros, à cassure striée. Ces silex se retrouvent abondamment dans toute la plaine inférieure, jusque sur les bords de l'Yonne. Les Tremblas, les Cailloux, les Chevernières en sont couverts en certains endroits.

Il semblerait qu'à une époque, déjà très reculée, probablement au début de la période quaternaire, il y eut, dans nos pays, des phénomènes d'érosion considérables, dus à des précipitations atmosphériques intenses, causées elles-mêmes ^{par} une modification dans les climats. Ces érosions entraînaient en partie les terrains sédimentaires supérieurs, abandonnant au fond de leur lit les corps les plus lourds et les plus durs, égarés sur des terrains plus anciens qu'eux-mêmes. Quelques terrains cependant ayant résisté à cet entraînement général, restèrent comme des témoins muets de cette érosion en conservant à leurs sommets les silex qui y avaient été apportés durant la période crétacée (?)

4^e Hydrographie. (Rivières, ruisseaux, étangs, etc.)

Rivière.~

L'Yonne est l'unique cours d'eau de la commune d'Asnois; encore lui sert-elle seulement de limite, à l'est, avec la Commune de Metz-le-Comte et celle de Brèves.

Elle y pénètre par les prairies du « Cul de sac », à une altitude un peu inférieure à 160m. et la quitte au pont de Brèves, à une altitude d'environ 150m., après un cours très sinueux de 4440 mètres et une pente supérieure à 2 millimètres par mètre.

Sur la plus grande partie de son cours, elle est bordée de saules, d'aulnes ou de superbes peupliers de Hollande, où nichent les pics et les loriot.

Son lit, creusé dans une terre d'alluvion, tantôt s'élargit, tantôt se resserre à l'époque des crues. Le torrent déracine parfois quelques aulnes, et entraîne avec eux les terres environnantes et les emporte jusqu'à une courbe où elles s'amoncellent pour devenir terre ferme durant la belle saison.

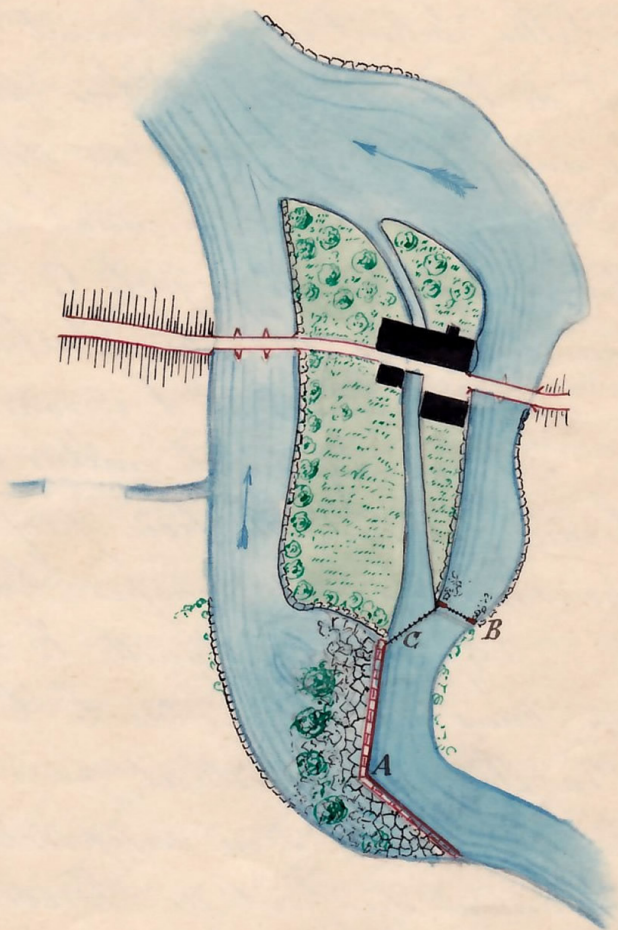
En certains endroits, les propriétaires ont soutenu les rives contre le choc des eaux en y accumulant de gros blocs de pierres, qui brisent l'effort du courant et préservent ainsi les terres d'un entraînement certain.

Dans les grandes crues, l'Yonne déborde sur les prairies voisines, mais le plus souvent son

lit suffit à contenir ses eaux.

Durant la sécheresse, ses bords présentent des crevasses profondes où nichent les loutres, les rats d'eau et même les martins-pêcheurs.

L'Ile du Moulin est-elle naturelle ? Je ne



L'Ile du Moulin. (Fig.)

le pense pas. Elle semble plutôt avoir été formée artificiellement pour y établir, à une époque déjà lointaine, un moulin hydraulique. Le lit de l'Yonne fut barré par une muraille **A** (fig.), solidement construite.

en pierres de taille soutenues par des blocs de calcaire bruts, à travers lesquels l'eau ruisselle avec un bruit de cascade.

Sur la rive droite fut creusé un second lit pour détourner les eaux nécessaires au moulin. Cette branche nouvelle fut, elle aussi couverte par un barrage destiné à élever le niveau des eaux qui, par un canal artificiel, se dirigent sur la grande roue à aubes du moulin qu'elles mettent en mouvement. Le dernier barrage B est fait de longues pièces de bois, placées verticalement à côté les unes des autres et qu'on déplace à volonté pour retenir ou chasser l'eau. Le canal artificiel est lui-même barré par un cordon de piquets C, destinés à protéger la roue contre les branches d'arbres charriées par la rivière, ou contre les bûches à l'époque du flottage.

À une dizaine de mètres en aval du barrage A, l'eau a creusé un trou profond, où se réfugient les poissons, brochets, carpes, brèmes, gardons, etc.

Après avoir quitté le moulin, l'Yonne reprend son cours naturel, cotoie le Canal du Nivernais, s'en éloigne un instant pour envelopper les « Pâtis » communaux, s'en rapproche deux fois encore, et en amont du pont de Brèves, se divise en plusieurs branches, formant ainsi quelques îles submergées pendant les crues.

Celle est aujourd'hui l'antique *Icauna* des Romains dans sa traversée d'Arnois.

Capricieuse dans sa marche, elle coule lentement sans bruit tapageur. Elle franchit sans effort les

obstacles qu'on lui oppose, pour reprendre quelques pas plus loin sa marche majestueuse.

Grossie des eaux de l'Anguison, de l'Auxois et de quelques ruisseaux de peu d'importance, elle a perdu déjà de cette limpidité qu'elle a conservée jusqu'à Chitry. Ses eaux ont jauni au contact des argiles qu'elles traversent.

Ce n'est plus cette rivière folle et tapageuse du Haut-Morvan, tantôt se glissant à travers les rocs amoncelés dans son lit, tantôt se précipitant en cascade écumante, dédaigneuse du soin de fertiliser les prairies. Ici, c'est une rivière sage et expérimentée; elle en a déjà tant vu de ces moulins et de ces usines! Elle offre à l'homme ses eaux pour arroser ses prairies, pour transporter son bois, pour écraser son grain, pour battre ses céréales, etc.

Après tant de services rendus, elle porte plus loin ses inépuisables faveurs.

La commune d'Asnois n'est arrosée par aucune autre rivière importante.

Ruisseaux. — Par un temps pluvieux, pendant l'hiver surtout, un filet d'eau descend de la vallée de Chevannes, se grossit des infiltrations du Canal et forme le «*Saxotin*», qui tombe dans l'Yonne, après avoir traversé les «*Prés Lanes*». Il appartient à la Commune d'Asnois sur un espace de 300 mètres à peine. Ses eaux s'accumulant en certains points à l'époque des crues, l'administration en a ordonné le curage qui en rendra le cours plus régulier.

et moins nuisible aux prairies qu'il traverse.

— Près de l'église de S^t Loup, naît une source assez abondante qui, par un ruisseau sans importance, va porter ses eaux dans le Canal, en traversant la « Pièce du Poirier Thomas ». C'est le ruisseau de « S^t Loup ».

— L'eau des sources d'Asnois, après avoir alimenté quelques abreuvoirs et un lavoir, s'en va également au Canal en un petit ruisseau sans importance qui traverse les « Prés de la Fontaine ». On l'appelle le ruisseau de la « Fontaine ».

— Les filtrations du Canal sont parfois abondantes. L'administration, pour les capter, a creusé le long du Canal lui-même, un fossé qui vient les déverser dans l'Yonne, à quelques mètres en amont du Pont du Moulin. Il est désigné sous le nom de ruisseau du « Canal ».

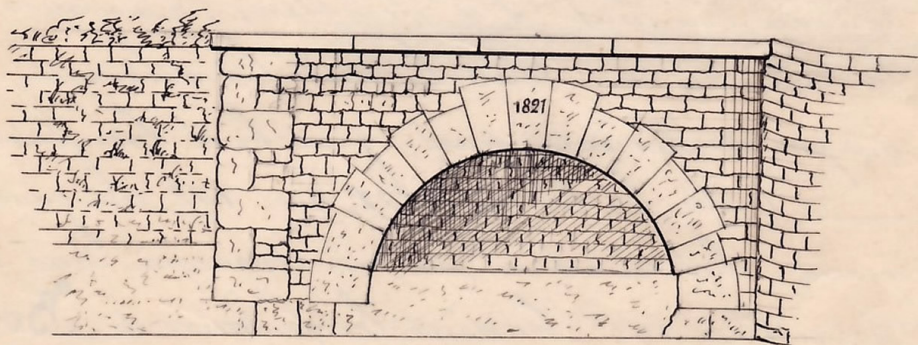
— Enfin, la plaine des « Tremblas » est arrosée, pendant l'hiver seulement et après de grandes pluies, par un ruisseau temporaire, appelé le ruisseau d'« Andryes ». Ce cours d'eau aurait, paraît-il, sa source près de Calou. Il disparaîtrait un moment pour renaître près d'Amazy, d'où il se dirige vers la Gare d'Asnois. La ligne du chemin de fer, ayant nécessité un remblai, le lit du ruisseau a été comblé, et actuellement encore, quand les eaux sont abondantes, le ruisseau d'« Andryes » s'étend ^{à travers} les propriétés privées sur une étendue de plus de 40 mètres de largeur.

La commune a fait une réclamation à ce sujet,

demandant que la Compagnie, cause du litige, soit mise en demeure de creuser un fossé le long du chemin de desserte actuel. Aucune suite n'a été donnée à cette affaire.

Sources. — Il existe plusieurs sources sur le territoire de la commune d'Asnois.

La plus importante est celle qui alimente le Lavoir communal; c'est la Fontaine d'Asnois. Elle naît à la partie inférieure du Bourg, dans un jardin appartenant à M. Paul Seurat, alimente une cressonnière et par un conduit souterrain va tomber dans un réservoir d'où elle passe dans



Echelle de $\frac{1}{50}$

Fontaine d'Asnois. Pré du Lavoir

le bassin du lavoir. De là, elle s'écoule dans le canal par le Pré de la "Fontaine".

L'eau de cette source est limpide, fraîche et excellente à boire.

D'après l'inscription qu'on voit sur la voûte de

fontaine, cette source aurait été captée en 1821.

— Au-dessus de l'église de S^t Loup, dans un pré appartenant à M. , existe une source assez abondante qui arrose les prairies inférieures, il paraît qu'elle tarit en temps de sécheresse. C'est la fontaine de „S^t Loup„. Son débit m'est inconnu. Peut-être a-t-elle été utilisée jadis par les habitants du „Boignon“, l'ancien Asnois-le-Bourg, dont les vestiges se retrouvent un peu plus à l'ouest.

Les eaux tombent dans le Canal entre les bornes 99.7 et 99.8.

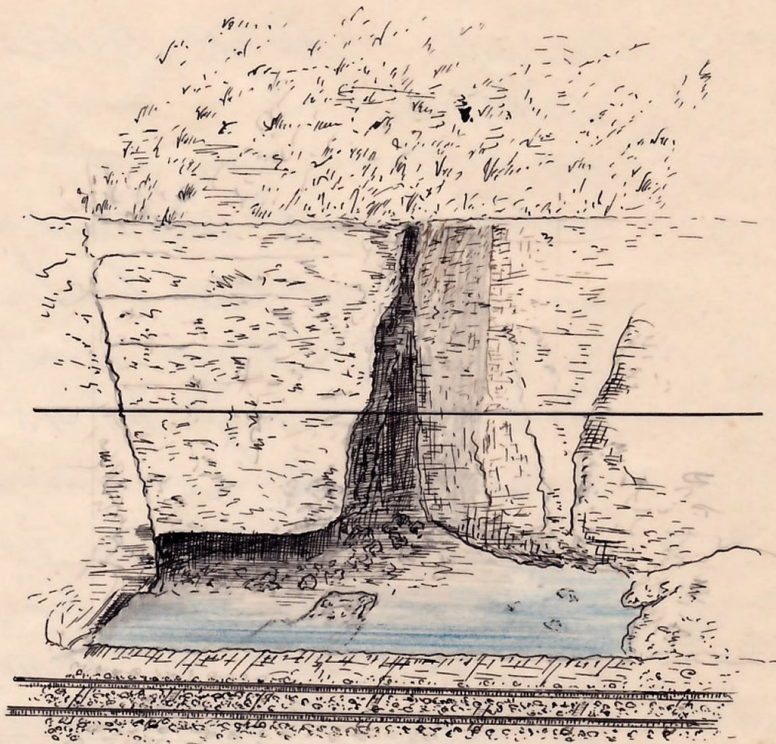
— La source de „la Gravière“, est bien abandonnée. Elle se trouve au fond d'un fossé du Canal, près de la borne 101.4, rive gauche. Son débit, paraît-il, est uniforme.

Jadis, les vignerons de la Côte-sur-Yonne et de la Gravière venaient s'y désaltérer. Aujourd'hui, seuls les mariniers du Canal vont lui demander, en passant, un peu de son eau pure, fraîche et bienfaisante.

— Entre les bornes 101, 9 et 102, rive gauche du Canal, quand celui-ci est à sec, on remarque deux magnifiques sources d'eau vive. Ce sont les fontaines de „Boin„. Elles jaillissent à travers les blocs de pierres qui les rendent plus intéressantes encore. Malheureusement, elles ne peuvent être utilisées, puisque, en temps ordinaire, leurs eaux sortent dans le Canal même.

— Enfin, dans la tranchée du chemin de fer, en face la borne kilométrique 240, on aperçoit une sorte de cavité naturelle, creusée dans les roches bajociennes, où coule un mince filet d'eau qui va se perdre quelques pas plus loin.

Cette source n'a pas de nom, que je connaisse. Seuls, les employés de la voie viennent s'y désaltérer en passant.



Fontaine de la Tranchée. (Fig. 1).

Canal. — Le Canal du Nivernais, terminé en 1832, ne présente rien de particulier dans sa traversée d'Arnois. La largeur de son lit est variable comme sa profondeur.

Il entre dans la Commune non loin de la borne 99, 5, pour la quitter au Pont de Brèves, sur une longueur de 2960 mètres environ.

La largeur est, en général de 15 mètres, non compris les francs-bords et les fossés. Cependant, pour

permettre aux bateaux de se garer, il s'élargit un peu en aval du Pont d'Asnois, dans la courbe de La Gravière, et avant d'arriver au Pont de Brèves où se trouve le Port.

On rencontre une seule écluse sur le territoire de la commune, celle de Brèves, distante de l'écluse double de , d'un peu plus de 4 kilomètres.

Deux ponts seulement le traversent : celui d'Asnois sur lequel passe le chemin vicinal ordinaire d'Asnois à Metz-le-Comte, et celui de Brèves, pour le chemin d'Intérêt Commun N° 43. Ni l'un ni l'autre ne présentent un caractère artistique. C'est tout simplement un plancher de bois, supporté par des poutrelles de fer, jetées sur deux murs solides, distants l'un de l'autre de 8 mètres, et élevés de 3m.50 au-dessus du sentier de halage. Les garde-fous ne sont autre chose qu'une balustrade très simple en fer forgé.

Puits.

Il existe un certain nombre de puits dans le Bourg d'Asnois. Huit de ces puits sont communaux, les autres appartiennent à des particuliers.

Ceux ne datent pas de la même époque. Les plus anciens paraissent être : le Puits du Haut du Village, le Puits du Château, et le Puits Henry Jour.

Les plus modernes sont : le Puits de la Place du Jeu de Quilles, le Puits de la Rue du Portail, le Puits Béraud et le Puits Berriat. Le Puits de l'Ecole a été acheté par la Commune.

En 1821, les trois premiers n'avaient pas de margelles, ou bien celles-ci étaient en fort mauvais état. Il fut décidé par le Conseil municipal de l'époque, que le Puits du Haut du Village, situé près de la maison Cambour, et celui du Château, placé près de la grille du Château de Blanchefort, seraient munis d'une margelle et d'une monture en fer, et que celle du Puits Henry jour serait réparée. Ce dernier se trouve dans la Rue Courante, derrière la maison de Cambour Jean, dit Coqueret.

La même année, 1821, fut décidée la construction du Puits de la Place du Jeu de Quilles. Situé en face de la maison de Pataut Alexandre, ce puits est ovale et muni de deux poulies. Il mesure, dans son grand axe 1m.66 et dans son petit axe, 1mètre seulement.

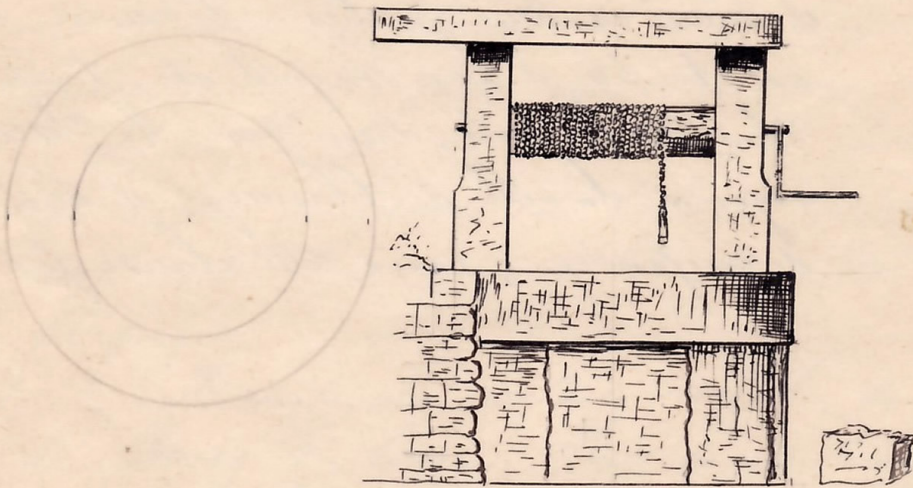
Suivant le devis, dressé par M. Paillard, architecte voyer de la ville de Clamecy, il devait avoir 17 mètres de profondeur, mais cette clause fut rayée et remplacée

Puits de la place

par celle-ci: « Il aura au moins deux mètres d'eau, en sorte qu'il sera creusé jusqu'à ce qu'on obtienne ce volume d'eau dans les saisons sèches. »

Le Puits de la Rue du Portail, construit en 1849, est situé à l'embranchement de la Rue du Portail ou Rue Neuve et la Rue Argentine. Les travaux, mis en adjudication le 3 février 1849, furent confiés à Philibert Reslu, moyennant une somme totale de 370^f, et reçus définitivement le 2 octobre de la même année.

Tous ces puits étaient encore insuffisants pour



Puits de l'Ecole. (Fig.).

tout le village. Plusieurs fois, notamment en 1851 et 1854, la municipalité, soucieuse de satisfaire le plus grand nombre d'habitants, décida la construction de deux nouveaux puits. Mais, soit faute d'entente dans le choix des emplacements, soit manque de fonds, ces projets n'aboutirent pas.

Ce n'est qu'en 1864 que furent construits les plus modernes, le Puits Béraud et le Puits Berriat.

Les travaux mis en adjudication le 23 avril 1864, furent confiés à _____, et coûtèrent 1050^{fr}.

Le Puits Béraud est situé à droite en descendant la Grande Rue, près du bâtiment Reslut.

Le Puits Berriat est placé à gauche en descendant la même rue, près des bâtiments Berriat.

Le Puits de l'Ecole n'appartenait pas primitivement à la Commune. Construit par les voisins, il était la propriété exclusive de Christophe Chapron et de _____. Mais le voisinage de l'école le rendit bientôt tributaire des enfants et de l'Institutur. Pour éviter toute querelle, le Conseil municipal, par délibération du 27 septembre 1881, en fit l'acquisition et le remit en état. Sa monture en pierre, couverte d'une tablette également de pierre, supporte un tour sur lequel s'enroule une chaîne de fer, longue de _____.

La profondeur est de 15 mètres, et son diamètre intérieur d'un mètre seulement. En temps de sécheresse, il a toujours plus de 3m d'eau; mais cette eau n'est pas sans reproches. Elle a un aspect jaunâtre qui dégoûte; et pendant l'été on y voit, à l'œil nu, des milliers de microbes ou d'infusoires, qui peuvent la rendre dangereuse à boire.

Quelles sont les causes qui ont pu contaminer

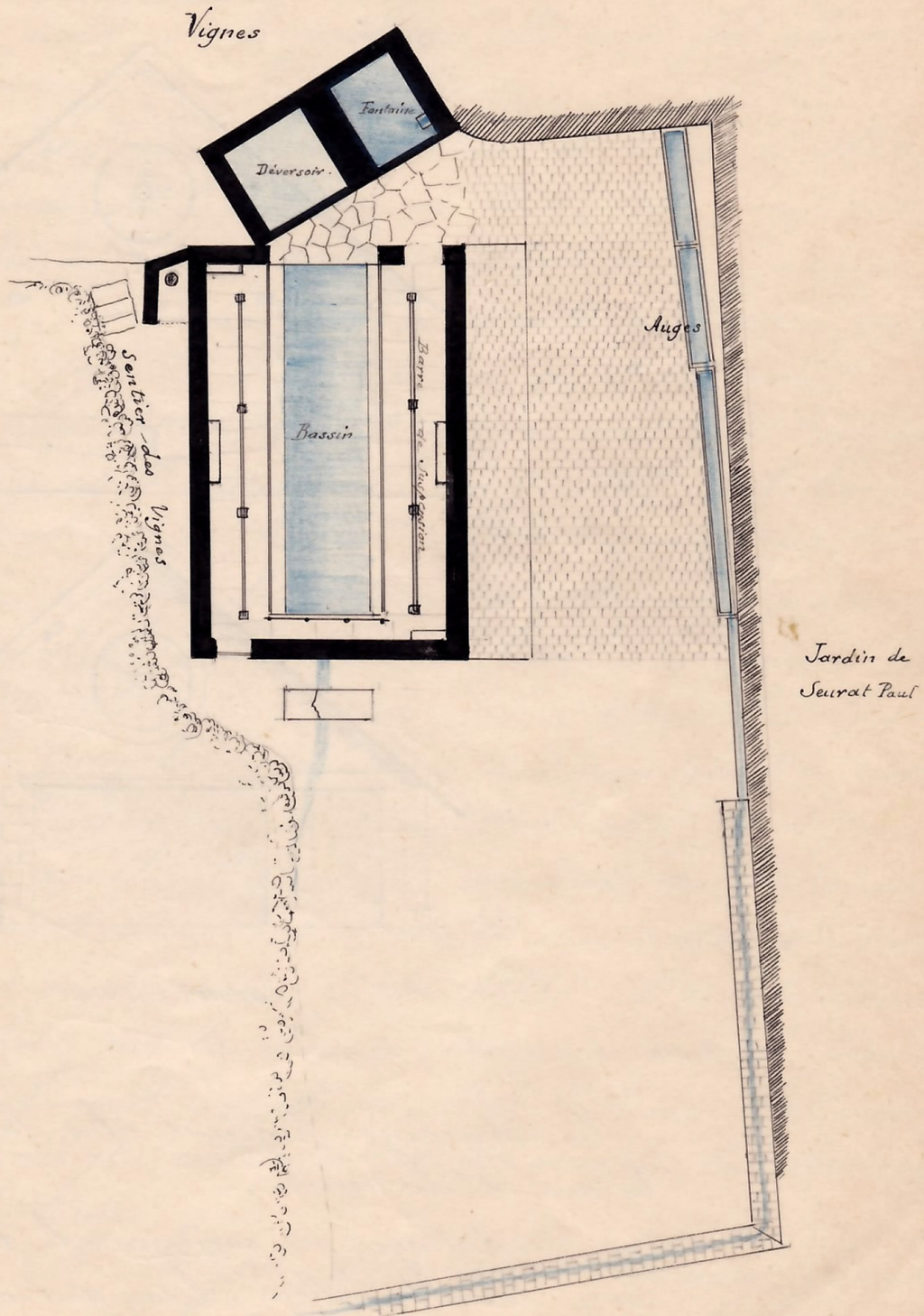
ce puits ? Je ne puis les préciser. Cependant, si l'on considère que les cabinets d'aisance de l'école sont à peine à 15 m. de ce puits, qu'une écurie en est éloignée de moins de 12 m., et qu'enfin des chats, en passant sur la margelle, ont pu choir au fond, où ils se sont décomposés, (on en a déjà retiré plusieurs cadavres en putréfaction), il n'est pas étonnant que l'eau ne soit ni limpide, ni agréable à boire.

Tous ces puits ne fournissent pas le même débit. Ceux qui donnent l'eau la meilleure et la plus abondante sont : le Puits du Haut du Village, qui alimente vingt-huit ménages, le Puits Henry Jour et le Puits de la Rue du Portail.

Il existe encore plusieurs puits particuliers dans le Bourg. Citons les plus remarquables : d'abord le Puits de la Cure, situé dans un angle du jardin du Presbytère, et muni de deux poiliés. Il alimente plusieurs ménages. C'est l'ancien puits du domaine des Blanchefort, l'école actuelle. L'eau en est excellente.

Le Puits du vieux Château, situé sur la terrasse du manoir des Blanchefort. La margelle en a été enlevée ; mais on l'a muni d'une Pompe élévatoire à chaîne sans fin, qui soulève l'eau par de nombreux pistons fixés à la chaîne.

Lavoir. — Les eaux de la Source d'Asnois alimentent un lavoir construit depuis longtemps, mais entièrement refait en 1870, sur les plans de M. Grandpierre, architecte à Clamecy.



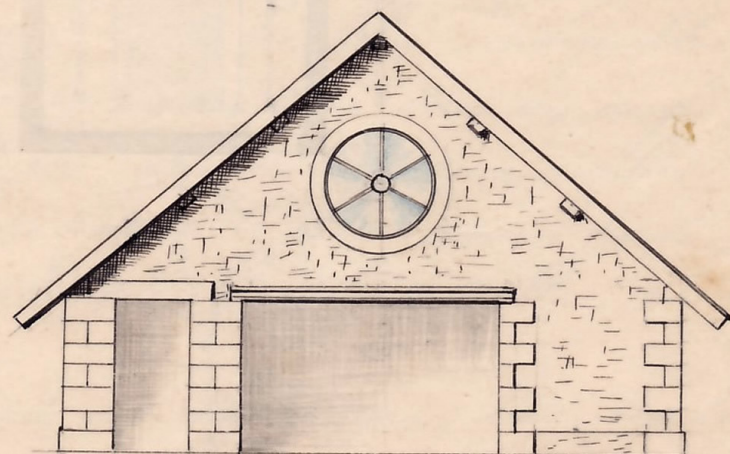
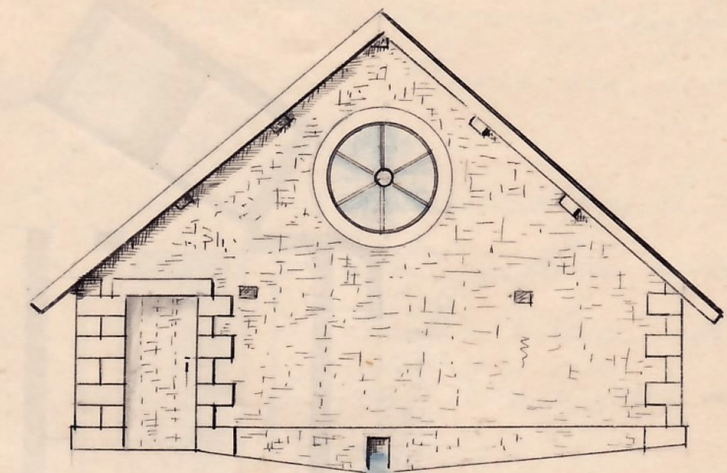
Lavoir. - Plan

Echelle de
1
200.

Le bassin de ce lavoir est peu profond ; aussi est-il rapidement souillé par les lavages de lessives.

Durant les sécheresses, alors que la source est peu abondante, il devient même impraticable, car les eaux communiquent au linge une odeur insupportable.

Lavoir, côté est,



Lavoir, côté ouest

* Les ménagères préfèrent alors laver leur linge dans les eaux de la rivière.

Le dallage qui environne le bassin n'est pas assez souvent nettoyé ; l'eau qui découle du linge

suspendu aux barres, se mêlant à la terre apportée par les chaussures des laveuses, forme une boue qui fait parfois du lavoir un véritable cloaque.

Les abords sont entièrement pavés; mais les auges placées le long du mur d'en face, n'étant pas toujours nettoyées, l'eau s'en échappe et s'étend sur le pavé qu'elle rend fort glissant en hiver.

Ces auges furent achetées et placées en 1864, moyennant la somme de 250^f. Elles paraissent insuffisantes pour les besoins du bétail qu'on y amène.

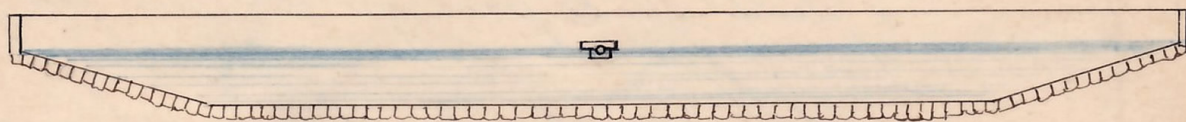
Les derniers travaux exécutés au Lavoir datent de 1869. C'est à cette époque qu'il fut couvert.

Louis Daudier, de Vargy, en avait fait l'entreprise par adjudication du 23 janvier 1869, et les travaux ne furent vus que le 6 mai 1870. Ils avaient coûté 1035^f35.

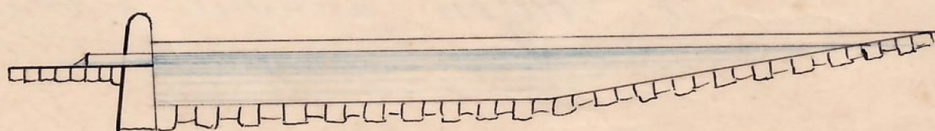
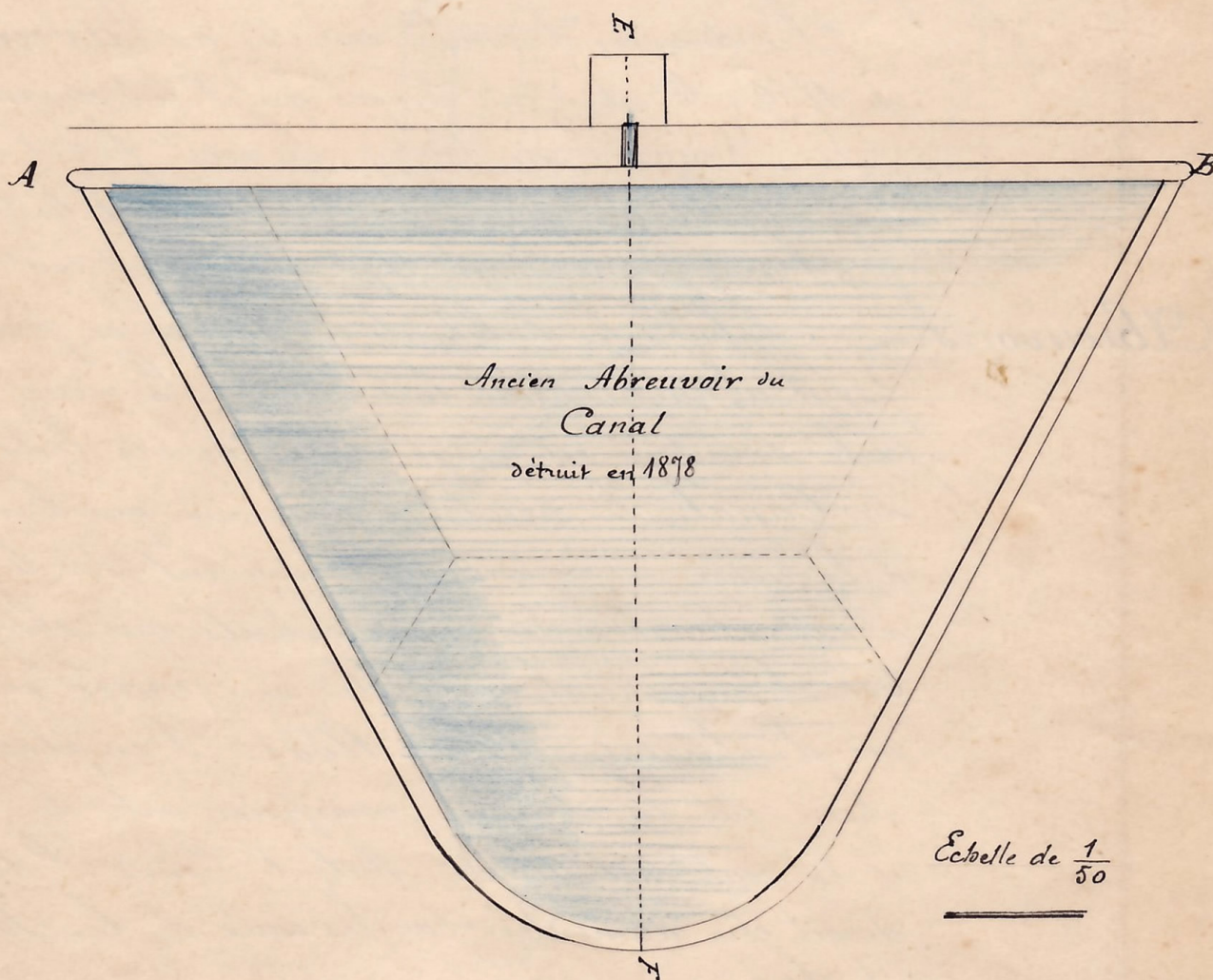
Abreuvoirs. — Autrefois les habitants d'Annois ne possédaient pas d'abreuvoirs pour leur bétail. La rivière d'Yonne seule servait à cet usage. Mais depuis l'établissement du Canal, les nombreux animaux que l'on conduisait à la rivière, se rencontraient souvent sur le pont étroit du canal; il arriva des accidents qui obligèrent le Conseil municipal à établir une mare qui pût servir d'abreuvoir (10 mai 1833). L'emplacement choisi fut la chaume comprise entre le Canal et la route actuelle de Metz-le-Comte. Cette mare devait être alimentée par les eaux de la Fontaine d'Annois.

M. Louzon, architecte à Clamecy, fut chargé

des plans et devis. L'adjudication eut lieu le 30 juin 1834, et les travaux furent confiés à Etienne Vannereau maçon à Asnois, moyennant la somme de 720^f, et définitivement reçus le 13 juillet 1835.



Coupe suivant AB



Coupe suivant EF

Cet abreuvoir n'eut qu'une durée éphémère. Reconnu inutile après la construction du grand abreuvoir du haut du Village, et l'établissement des auges de la Fontaine, il fut démolí, et les matériaux, qu'on en retira, furent employés au pavage des abords du Lavoir, en 1878.

— Le second abreuvoir, qui existe encore aujourd'hui est situé à l'ouest du village, à l'intersection de la Rue des Chênevrières et du chemin d'Intérêt commun N^o 43.

Les plans en furent confiés à M. Dormont, architecte à Clamecy, en 1840 et les travaux adjugés le 17 février 1841 à Edme Léger, de Dornecy, moyennant une somme de 1622^{fr} 45. Ce dernier apporta beaucoup de lenteur et de négligence dans son travail.

Sur la plainte de M. Dormont, il fut mis en demeure de hâter l'achèvement de l'abreuvoir et de réparer les malfaçons qu'on lui reprochait sous peine de voir ses travaux mis en régie. Léger, pour se défendre accusa l'architecte d'avoir fait des plans impossibles à exécuter. Le Sous-Préfet intervint et nomma comme expert M. Jules Perrot, chef de bataillon du génie, en retraite, pour examiner les travaux et faire un rapport. Ce dernier rejeta la faute et sur l'architecte et sur l'entrepreneur. Le Préfet, en 1844, ordonna d'établir un nouveau projet, mais la Commune refusa, exigeant l'exécution du premier projet aux frais de « qui de droit ». L'affaire alla en Conseil d'Etat, qui, le 18 mai 1849, annula

l'arrêté du Préfet et condamna Léger au cinquième seulement des frais de reconstruction, et aux dépens par moitié avec la Commune. Celle-ci fit une transaction avec l'entrepreneur; ce dernier abandonna l'abreuvoir et les sommes qui lui revenaient, à condition que la Commune lui payerait la somme de 110.^{fr} pour les frais du Conseil d'Etat (1.^{er} Novembre 1849).

L'abreuvoir fut reconstruit sur les plans de M. Lestier, architecte-voier à Clamecy, par Pierre Miland, entrepreneur, et les travaux furent recus le 1.^{er} juillet 1857 après plus de seize années de plaidoiries.

Cet abreuvoir est alimenté par les eaux venant des fossés de la route d'Intérêt Commun N.^o 43, et de ceux du chemin vicinal d'Arnois au Pont du Chemin de fer.

5.^o Faune et Flore d'Asnois.

Faune.— Les animaux sauvages se plaisent dans les lieux boisés ou solitaires. Le territoire d'Asnois n'étant ni l'un ni l'autre, la faune s'y trouve très pauvre.

Les loups, s'il y en a jamais eu, ont disparu depuis longtemps ; quelques renards peuvent encore se tapir dans le bois de Sarmentol, où l'on remarque quelques terriers ; Le chat sauvage est rare ; rare aussi le lapin ; quant au lièvre, à en croire les chasseurs, il tend à disparaître.

Le rat noir et la souris commune pullulent dans les anciennes maisons, où les chats ne peuvent les atteindre.

Le campagnol exerce ses ravages dans nos champs ; le lérot est un habitué de nos greniers, d'où il sort la nuit pour dévorer les fruits de nos vergers.

L'écureuil est assez rare ; on le rencontre cependant dans le bois de Sarmentol, où l'attirent les noisetiers et les hêtres.

La belette et la fouine se rencontrent rarement dans nos parages.

Le sanglier n'y établit point sa bauge ; il ne fait que passer, sans commettre trop de dégâts.

La loutre fréquente les bords de l'Yonne, avec le campagnol amphibie, vulgairement rat d'eau.

L'un et l'autre font une chasse acharnée au menu poisson de la rivière

Pas de vampires, mais des chauves-souris sans nombre, qui, le jour, se tapissent dans les réduits sombres de l'église et du vieux château.

Le hérisson fréquente les haies des prairies de St-Loup, où vit encore la musaraigne.

La taupe creuse ses galeries un peu partout.

Les reptiles sont assez rares.

La rainette salue le printemps dès les premières soirées tièdes de mars; quelques grenouilles croassent sur les bords du Canal ou dans les abreuvoirs des pâtures, les crapauds, chaque soir d'été, donnent leur monotone concert autour de nos habitations et de nos jardins.

Le lézard vert et la salamandre sont rares; quant au lézard gris, vulgairement « lisette », il pullule dans nos vieux murs.

La couleuvre fréquente les ruines des maisons anciennes, encore nombreuses dans le village; elle se glisse parfois, m'a-t-on dit, dans les demeures au grand effroi des habitants.

La vipère se rencontre encore trop souvent, dans les pierrailles de la Côte-sur-Yonne, d'où elle descend jusqu'à sur les bords du Canal. Ce dangereux reptile semble avoir élu domicile au vieux château, où chaque année on en tue des quantités. En 1903, le gérant a fait périr vingt-huit de ces bêtes malfaisantes.

Cependant leur gîte préféré est Sarmantol, sur le versant de Saligny, où elles se plaisent à travers les roches calcaires qui affleurent au sommet.

On trouve aussi l'orvet ou serpent de verre.

L'autour, la buse et le tiercelet font encore trop de victimes parmi les jeunes habitants de nos basses-cours.

Dès la fin de mars, le corbeau fait entendre son cri mutin qui nous annonce la belle saison.

La chouette et les hiboux, depuis le scops jusqu'au grand duc, poussent chaque soir leur cri lugubre qui glace d'effroi les âmes timorées. Comme les chauves-souris, ils nichent dans les réduits obscurs du vieux château et de l'église de St. Loup.

Le pic-vert creuse son nid dans le tronc des peupliers qui bordent le Canal et la rivière d'Yonne.

Le martin-pêcheur, au brillant plumage bleu, glisse, rapide comme une flèche, à la surface des eaux de la rivière, se pose sur un roseau à l'affût de sa proie, et se précipite sur sa victime qu'il perfore de son bec et ramène sur la berge où il la dévore.

Le martinet est rare; cependant, dans les premiers beaux jours, il se plaît à voler, à faire mille tours auprès du vieux château.

L'hirondelle est l'hôte fidèle et aimé de nos contrées qu'elle débarrasse de quantités d'insectes nuisibles.

La huppe n'est, pour nous, qu'un oiseau de passage.

En automne, les corbeaux s'abattent en troupes nombreuses sur nos terres ensemencées et y causent des dégâts considérables.

Les sansonnets, réunis par bandes au coucher

du soleil, se groupent au sommet de nos peupliers, et gazouillent quelques instants, et, comme à un signal donné, ils s'élancent dans les roseaux de la rivière, où ils se cachent pour dormir.

La pie construit son nid sur les arbres jusqu'à la porte de nos demeures.

Le geai ne se rencontre qu'à Sarmentol.

Le moineau pullule partout; familier, arrogant et pillard, il chasse les hirondelles de leurs nids qu'il s'approprie, et dévaste nos jardins.

Le pinson et le chardonneret sont nombreux, le bouvreuil est plus rare.

L'alouette «lulu», dès février, fait entendre son chant d'espérance, en accompagnant le voyageur matinal, tandis que l'alouette des champs, soutient le courage du laboureur, de ses chansons qui se perdent dans l'infini.

La bergeronnette se plaît au milieu des troupeaux.

Dans les bocages solitaires de la Côte-sur-Yonne et de St Loup, le rossignol, le musicien de la nature, apporte un peu de joie où la solitude inspire la tristesse.

La mésange, le rouge-gorge, la fauvette et le troglodyte, vulgairement «rapotot», sont les hôtes aimés de nos demeures et de nos jardins.

Le merle ne fréquente que les haies de nos prairies et surtout Sarmentol, où roucoule également la tourterelle.

Le cog de buyère s'égare parfois dans les

friches des « Baillefers ».

La caille, malgré la chasse qui lui est faite, revient chaque année annoncer au cultivateur le prix de son blé ! Autant de fois elle « caraque », autant de francs le double vaudra !

La perdrix rouge est assez rare ; la grise, plus fréquente, est trop chassée. On la poursuit sans relâche ; on la déniché même.

Le héron se rencontre parfois en hiver sur les bords de l'Yonne, où campent également, les nuits de printemps ou d'automne, quelques bandes de cigognes.

La bécasse ne fréquente pas nos contrées.

L'Yonne et le Canal renferment une immense variété de poissons.

On y rencontre à foison le brochet, la perche, l'anguille, le goujon, la perche goujonnienne, la brème, le gardon, le véron, l'ablète.

La truite, plus rare, se trouve cependant près du Moulin, sous la chute d'eau. Le saumon, paraît-il, ne craint pas d'y faire, lui aussi, quelques rares apparitions.

Quant aux insectes, la quantité en est prodigieuse ; dès le printemps, nos campagnes en sont infestées jusqu'à l'hiver. Les petits oiseaux, nombreux pourtant, ne peuvent tous les détruire.

Les forficules, dits « perce-oreilles », dévorent nos fruits ; la sauterelle et le criquet envahissent nos prairies. Le grillon, caché à l'entrée de

son terrier en miniature, admire les belles couleurs des centaines de papillons qui butinent sur les fleurs de la prairie, les *Machaons*, les *Pierides* de toutes sortes, les *Vanesses*, les *Paons* du jour, les *Morios*, les *Vulcains*, les *Pterophores*, les *Tyrales*, etc., etc.

La libellule et l'agrion prennent leurs ébats sur le bord de la rivière qui, dans les endroits peu profonds, renferme la larve du *Phrygane*, dont les poissons sont si friands.

Les *Coléoptères* sont plus nombreux encore.

Le carabe doré fréquente nos jardins. Les *cicindèles*, les *nécrophores*, les *dermestes*, les hannetons, les bousiers, les taupins, les *teléphores* ou verts luisants, les *mélœs*, les *charançons*, les *cerambyx* ou *capricornes*, les *chrysomèles*, les *coccinelles* et tant d'autres, se rencontrent partout, chassant à la surface du sol, ou volant de fleur en fleur, en quête de leur proie.

La punaise des bois, la *lygée* infestent nos jardins; le *phylloxera* dévastateur a déjà détruit la plus grande partie de nos vignobles.

Les cousins s'assemblent, dès les premières belles soirées du printemps, en troupes nombreuses, pour saluer de leurs sarabandes, le coucher d'un beau soleil.

En été, les *tipules* volent lourdement sur nos prairies nouvellement fauchées; les taons agacent nos animaux de leurs morsures douloureuses.

La mouche commune est partout, dans la plus humble chaumière, comme dans la somptueuse demeure du riche.

Les bourdons, les guêpes, les ichneumons sont encore des hôtes peu commodes, sans compter les fourmis gourmandes qui viennent jusque dans nos maisons en quête de choses friandes.

Les millepattes sont assez fréquents sous les pierres.

Les araignées, domestiques ou champêtres, ne laissent pas un coin sans y tisser leur toile.

Par une matinée claire, quand la rosée est encore suspendue aux plantes, que de toiles, inaperçues la veille, apparaissent tendues de toutes parts dans les champs, autant de pièges pour les insectes ravageurs !

L'écrevisse abondait jadis dans l'Yonne, aujourd'hui elle a complètement disparu.

Dans les sources d'Arnois, on retrouve les Crevettes d'eau douce, dont la présence annonce la bonne qualité et la fraîcheur de l'eau.

Le ver de terre abonde partout, comment lutter, en effet, contre un animal qui, paraît-il, a la propriété de reprendre une tête quand il a perdu la sienne, ou une queue, si cet appendice lui a été enlevé !

Quant aux mollusques, nous trouvons en abondance dans les prés et surtout dans les vignes, le délicieux *Helix* escargot, et partout la hideuse

limace rouge. La limace grise ou noire ne se rencontre guère que dans les endroits obscurs.

Dans les eaux du Canal et de l'Yonne, se trouvent la lymnée et les moules vulgaires.

Je ne prétends point avoir énuméré tous les animaux qui composent la faune d'Asnois. Je m'en suis tenu aux principales variétés qui forment déjà un contingent assez important.

Flore. — Les végétaux, eux aussi, sont nombreux et il n'est guère possible de les énumérer d'une façon complète.

Commençons par les arbres.

La forêt de Tarmementol est formée d'essences communes aux pays voisins, comme, le chêne, le charme, le tremble, et le hêtre, que l'on retrouve encore dans la plaine, dans les haies surtout, sauf le hêtre et le tremble qui paraissent ne se plaire qu'en forêt. Nous voyons encore le coudrier ou noisetier, qui devient de plus en plus rare, le nerprun, l'érable, et quelques sapins sur le versant septentrional de Tarmementol et près du Château.

Sur les bords de l'Yonne et du Canal, comme dans les lieux humides, poussent le peuplier de Hollande, le saule vulgaire, le saule Marsault et l'Aulne.

Dans les haies croissent encore le frêne, l'orme, le houx, le fusain, la prunellier, l'aubépine, le troène, la ronce, l'églantier et quelques groseilliers sauvages.

Il existe quelques plantations d'acacias dans la Madue, les Cailloux et la Côte-sur-Yonne.

Dans nos jardins, on cultive comme arbustes d'agrément, le syringa, le lilas et quelques conifères étrangers au pays, et comme arbres fruitiers, le pommier, le poirier, le cerisier et le groseillier.

Ces derniers sont encore cultivés dans les vignes avec le prunier et le pêcher.

Le noyer croît dans les champs.

La vigne était jadis cultivée sur une étendue de plus de 60 hectares; elle a été considérablement réduite par l'invasion du phylloxéra.

Le marronnier et le tilleul ne se rencontrent qu'au Château, dans le cimetière de St-Loup et dans le petit bois du Boignon.

Les plantes herbacées sont sans nombre.

Au sommet de Sarmantol, pousse un léger gazon formé de pâturin, de canche, de brize, au milieu desquels, dès les premiers jours d'avril, se dressent les belles clochettes de l'anémone pulsatille, et bientôt après des orchys variés, des ophrys araignées de toute beauté, l'hélianthe, le lotier, la sauge, la pulmonaire, le gailllet, le muguet, le sceau de Salomon, et sur les pentes la belle ancolie avec ses clochettes éperonnées.

Dans le bois, poussent les fougères, la pervenche, quelques hépatiques, des campanules variées, des euphorbes avec des mousses sans nombre, qu'ombragent de gracieuses bruyères.

Dans les champs, le bluet, la marguerite et le coquelicot marient les trois couleurs nationales, le bleu, le blanc et le rouge. La gesse, la vesce sauvage, la sauge, le mélampyre, le tussilage, la bourrache, l'ononis et le chardon y pousse également. *la pousse sauvage*

L'humble pâquerette, le trèfle blanc, le myosotis, quelques véroniques, les potentilles, le lotier corniculé, la mauve et l'argentine égayent le bord des chemins et des fossés où fleurit aussi l'hellébore vert et l'arum.

Les prairies d'Asnois renferment une foule de plantes variées. Dans les graminées sans nombre qui'en forment le fond, telles que les dactyles, les flouves, les fléoles, les vulpins, les avoines élevées, les brômes, les pâturins de toutes sortes, les brizes, les houques, etc. se mêlent quelques orchys, des lychnis, des rhinantes, des renoncules, des berces, des scabiéuses, des polygalas, des aigremaines, des primevères, des pissenlits, des plantains divers, des cardamines au printemps et des colchiques en automne. Dans les prés humides, on remarque encore des carex et des joncs.

et la prairie Près des fossés du Canal et de l'Yonne, on trouve la grande spirée ou reine des prés, la véronique beccabunga, la scrofulaire, le cardon, le lythrum et quelques variétés de menthes.

Dans les jardins et les vignes croissent

le fumeterre, la ciguë, le sénéçon, les laitillons, les mourons, la renouée, la mercuriale, l'euphorbe, l'ail des vignes, le muscari, le buplèvre, qui se plaît encore dans les haies avec le houblon, la clématite, l'arum, le liseron, la benoîte et l'ortie.

Dans les décombres ou sur les murailles poussent la vipérine, la consoude, le muflier, la pariétaire, le réséda, la giroflée, la chélidoine, l'herbe-à-Robert, les sédum, le bon-Henri, et l'ortie.

Dans les cours se traîne la renouée, à côté de la verveine officinale.

Enfin, sur l'Yonne et le Canal se trouvent quelques plantes aquatiques comme le nénuphar blanc, l'iris jaune des marais, le bouton et la renoncule aquatique surtout.

6^e - Climat et Météorologie.

Pluies, brouillards, neiges, orages, inondations, salubrité, etc.

Le climat d'Asnois est *doix*; la température n'y est jamais trop basse, ni trop élevée.

En hiver, elle ne descend guère au-dessous de 10 degrés centigrades, et en été, elle monte rarement au-dessus de 25. Au printemps, elle éprouve cependant des changements brusques qui déterminent trop souvent des rhumes et des grippes parfois mortels.

La température moyenne semble être de 12 degrés centigrades, et la hauteur barométrique de 746 millimètres.

Le voisinage de l'Yonne et du Canal est, sans contredit, une cause de variation dans la température.

En hiver et au printemps, la vallée est toujours enveloppée d'une épaisse vapeur qui, des hauteurs voisines, ressemble à un grand fleuve dont les dimensions rappellent ce que dut être l'Yonne elle-même après l'époque glaciaire, quand elle forma son lit actuel.

Le peu de temps que j'ai résidé à Asnois ne m'a point permis de contrôler, d'une manière exacte, les différentes variations atmosphériques; je m'en tiendrai aux dires de gens, observateurs, il est vrai, mais sans aucune notion scientifique absolue.

Les pluies et les neiges sont généralement peu abondantes; les eaux du ciel ne causent jamais de crues trop soudaines, car elles disparaissent dans

le sol assez rapidement.

Je n'ai pu constater la hauteur des pluies tombées annuellement.

La grêle exerce rarement ses ravages sur le pays. Les gelées blanches se forment dès la fin de septembre, et on en voit encore jusque vers le 20 mai.

Les vapeurs qui s'élèvent de la vallée d'Yonne produisent, dès le mois de septembre, des brouillards quelquefois intenses, et en hiver, du givre qui charge les arbres de ses milliers de cristaux étincelants au soleil.

Les orages sont peu fréquents; cependant les habitants d'Asnois n'ont pas encore perdu le souvenir du terrible ouragan du 23 juillet 1851 qui dévasta la contrée, balayant sur son passage, non seulement les récoltes de toutes sortes, mais les arbres eux-mêmes. Tous les noyers, qui couvraient les Chênevrières et la Pièce de Brèves, furent déracinés.

Depuis, de nombreux orages ont encore éclaté sur le pays, mais sans causer trop de dommages. Heureusement ces tempêtes sont rares. Les gens du pays se croient préservés par la « butte » de Sarmenhol; j'ignore sur quelles observations ils basent leurs dires.

La position du Bourg sur le flanc d'une colline, dont le sol est des plus perméables, loin de tout marais, ne permet de croire que le climat d'Asnois est sain.

En mars 1851, le Préfet de la Nièvre avait rap-
 pelé aux Maires du département, leurs devoirs con-
 cernant l'assainissement de leurs villages. Le
 Conseil municipal d'Asnois répondit que « la
 « commune d'Asnois se trouve sise sur un terrain montueux, entouré
 « de collines bien cultivées, les plaines de son territoire ne por-
 « tent aucun marais ; elle est située au couchant de la rivière
 « Yonne et du Canal du Nivernais, d'une distance d'environ
 « six hectomètres. Les maisons des habitants couvertes la plus
 « grande partie en chaume et mal bâties, ne laissent cepen-
 « dant rien de malpropre dans l'intérieur des ménages ; ce qui
 « fait que jusqu'à présent les Épidémies n'ont fait aucun
 « ravage dans le pays. Le cimetière se trouve espacé d'environ
 « cinq hectomètres au sud-ouest du village. »

Le Conseil, appelé de nouveau à délibérer
 sur ce sujet, le 23 janvier 1853, fit une réponse
 analogue à la première.

D'après ces documents, la propreté était
 parfaite dans l'intérieur des ménages, comme
 aujourd'hui d'ailleurs ; et la salubrité d'Asnois
 serait parfaite, si cette propreté intérieure existait
 au-dehors. Mais la population a la mauvaise
 et dangereuse habitude de placer les fumiers
 dans les cours, près des habitations, et même de
 faire corrompre les pailles sur les chemins.

En 1813, les épidémies étaient inconnues à
 Asnois ; elles ne pouvaient ni s'y former, ni s'y
 développer ; et pourtant, un an après, en 1814,
 éclatait le choléra, qui décima la population.

7^e. - Curiosités naturelles, châteaux églises, etc.

Actuellement la commune d'Asnois ne possède aucune de ces curiosités naturelles qui attirent les touristes ou les amateurs. La Yonne pour elle n'a rien fait ; elle n'a point creusé sur ses rives de ces grottes, où nos ancêtres primitifs trouvaient un refuge contre les intempéries et les bêtes féroces. Et pourtant, il y eut à Asnois des stations préhistoriques, puisqu'on y a rencontré, m'a-t-on dit, des armes de silex.

Dans quel endroit ? Je ne saurais l'affirmer, n'ayant rien découvert par moi-même dans ce genre, malgré les actives ^{recherches} que j'ai faites dans la Côte-sur-Yonne, et sur Sarmantol.

Comme monuments, le pays d'Asnois n'est pas moins pauvre. Je citerai en premier lieu l'église, comme un des plus anciens et des mieux conservés.

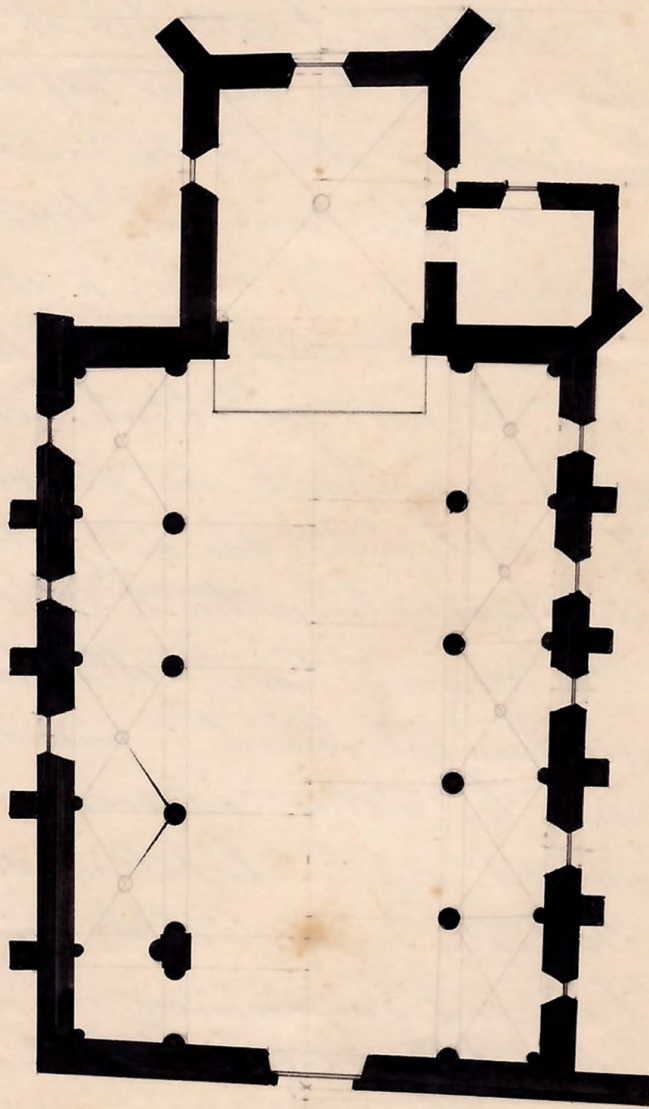
Je verrai ensuite le vieux château de Blanchefort, celui du Bourg et quelques maisons particulières qui présentent un certain intérêt archéologique.

D'abord l'église.

Elle est dédiée à St. Loup, dont elle porte le nom ; sa fête patronale est fixée au 29 août.

Cet édifice, entouré du cimetière, s'élève au bas de la côte du Clou, au milieu d'une verte prairie, exactement à 690 mètres au sud du Bourg d'Asnois (place publique).

Il est dominé au sud par un remblai de la voie ferrée, qui en est éloignée de cent mètres



à peine.
Bâtie sur un plan trapézoïdal, cette église,

qui est orientée, porte les caractères du XII^e et du XIII^e siècles.

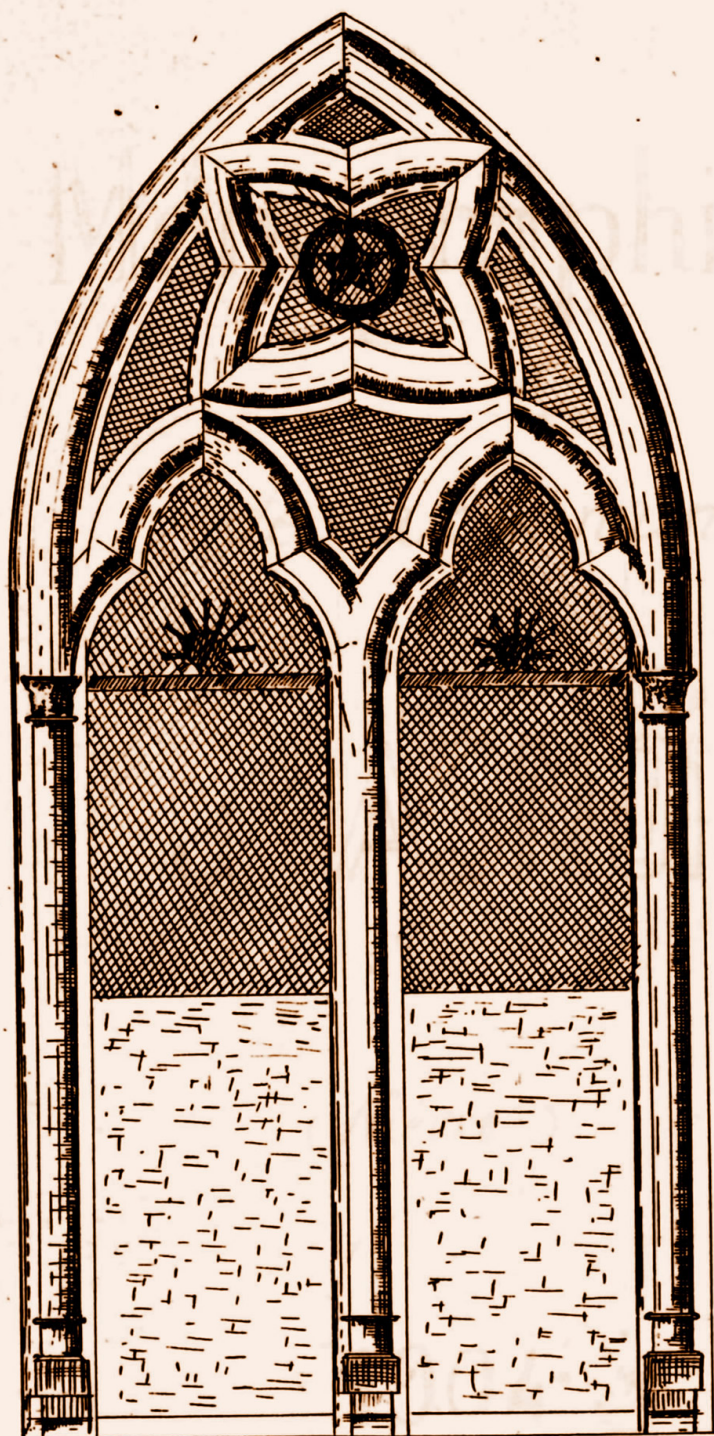
Elle mesure dans sa plus grande longueur 27 mètres, y compris le porche et les murs, et 23 m. 80 seulement à l'intérieur.

La plus grande largeur, à l'entrée du chœur, est de 13 m. 90 à l'extérieur, et de 12 m. 10 à l'intérieur. La hauteur de la grande nef est de 6 m. 35 seulement. Le clocher s'élève à 25 mètres.

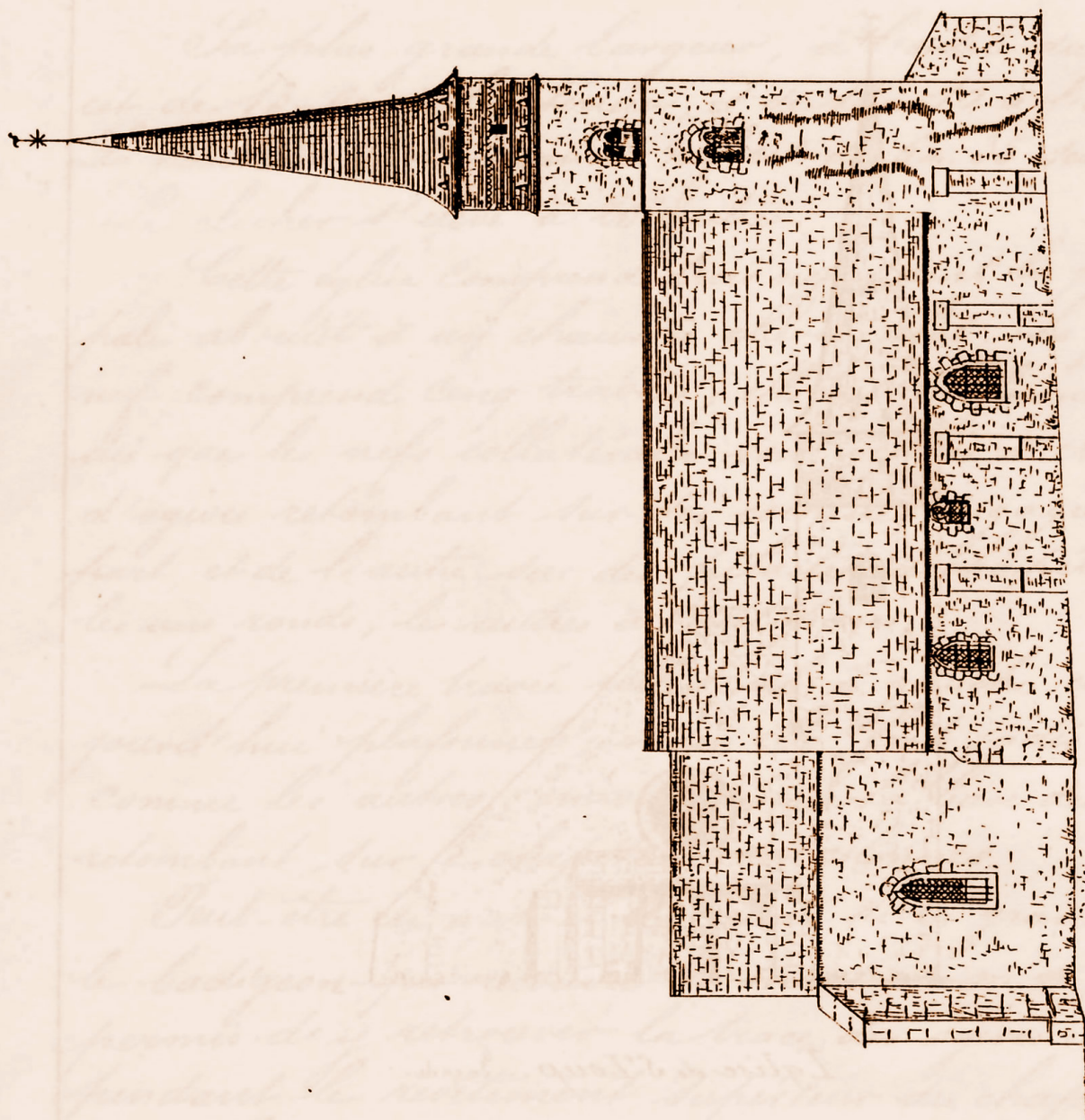
Cette église comprend trois nefs, dont la principale aboutit à un chœur à chevet plat. La grande nef comprend cinq travées; elle est plafonnée, tandis que les nefs collatérales sont voûtées à croisées d'ogives retombant sur des colonnes engagées d'une part, et de l'autre sur des pilastres à chapiteaux, les uns ronds, les autres à huit pans.

La première travée collatérale à gauche est aujourd'hui plafonnée; mais elle fut jadis voûtée comme les autres; on voit encore la base des nervures retombant sur le chapiteau des colonnes.

Peut-être en a-t-il été ainsi de la grande nef; le badigeon qui recouvre les murs ne m'a point permis d'y retrouver la trace des ogives. Cependant le revêtement supérieur du chapiteau des colonnes est comme empâté et lourd; dans ce massif confus se retrouveraient peut-être la base des nervures qui formaient jadis la voûte principale.



Fenêtre du chœur.



Eglise de St. Loup... Côté nord.